

Une autre session parlementaire occupée

Noa Garcia-Ahmad noaga@journaldescitoyens.ca

Après un an de pandémie qui a fortement marqué les échanges à la Chambre des communes, Rhéal Fortin, député de Rivière-du-Nord pour le Bloc québécois, a conclu la session parlementaire en présentant un bilan assez positif durant une conférence de presse tenue à son bureau de circonscription à Saint-Jérôme, le 28 juin dernier. Le député s'est notamment félicité pour les efforts de son parti sur les enjeux concernant l'éthique, les aînés, l'environnement, la pandémie et la protection des valeurs et des intérêts québécois.

Une suite de scandales à l'éthique à la Chambre des communes

Comme il nous l'explique dès les premières minutes de sa conférence de presse, les problèmes d'éthique du gouvernement libéral de Justin Trudeau ont été au cœur des interventions du député à la Chambre.

Le scandale de *WeCharity* fut le premier. En plus de siéger au Comité de l'éthique au nom du Bloc québécois sur le dossier, le député Fortin a également eu l'occasion d'interroger des membres importants de la sphère politique sur le scandale, notamment le premier ministre, l'ex-ministre des Finances et le greffier du Conseil Privé. Comme il l'explique, le scandale a pris énormément de place à la Chambre : « À un moment donné, à la Chambre des communes, il y avait le comité des Finances, le comité de l'éthique, le comité sur les opérations gouvernementales, tous des comités permanents à la Chambre qui se penchaient sur le scandale ».

nombreuses questions sur les liens qu'entretenaient la famille Trudeau et la famille de l'ex-ministre des Finances, Bill Morneau avec l'organisme de bienfaisance. Le Bloc québécois et le député Fortin s'étaient également révoltés du manque de vérification diligente avant l'octroi du contrat, surtout considérant qu'aucun appel d'offres n'avait été fait pour le projet. L'organisme a finalement remboursé l'ensemble des fonds qu'elle avait reçus en plus de mettre fin à ses activités au Canada.

Le député a également dû se pencher sur le dossier de la compagnie de *Baylis Médicale*, une entreprise dirigée par un ancien élu libéral qui a obtenu un contrat, encore une fois sans vérification diligente, avec le gouvernement pour la vente de respirateur. À ce dossier s'est ajouté celui du détournement des subventions salariales destinées aux entreprises par les Libéraux et les Conservateurs : « Ils ont dit qu'ils allaient donner cet argent-là aux entreprises, mais ils se sont dépêchés à piger là-dedans pour subventionner leurs organisateurs électoraux. »

Justice et impartialité

D'autre part, le député, à titre de vice-président du comité permanent de la Justice et des droits de la personne, a plus récemment réclamé un processus impartial pour les nominations de la magistrature après qu'il fut révélé que le gouvernement filtrait les nominations à l'aide de la base de données privée la Libéraliste : « Autant Justin Trudeau, le Premier ministre, que David Lametti, ministre de la Justice, m'ont confirmé qu'ils utilisaient un outil partisan qu'ils appellent la Libéraliste, une liste de noms de gens qui ont

soit donné des fonds au Parti libéral, participé à l'organisation d'élection ou qui sont des membres du Parti. Alors ils vérifient, s'ils ont par exemple cinq candidatures, si ces gens-là sont sur la Libéraliste ». Le député Fortin ne met pour autant pas la compétence des juges nommés en doute; c'est plutôt les procédures qui doivent être révisées. Selon les

dernières nouvelles, le gouvernement utilise encore à ce jour la Libéraliste dans le processus de nomination des juges.

Encore sur la question de la justice, le député a aussi déploré l'absence de sanction contre le plus haut gradé de l'armée, le général Vance, malgré les nombreuses allégations d'inconduites sexuelles à son sujet. Un rapport d'une ancienne juge à la Cour suprême, l'honorable Marie Deschamps, concernant les agressions sexuelles dans l'armée avait été déposé devant le gouvernement il y a six ans, mais aucune action concrète n'avait été prise par la suite. L'histoire semble vouloir se répéter, puisque le gouvernement a de nouveau demandé à une ancienne juge de la Cour suprême, cette fois-ci l'honorable Louise Arbour, de faire un rapport sur la même problématique. En attendant, le député Fortin persiste à demander la démission du ministre de la Défense qui ne semble pas faire le travail.

Finalement, le député Fortin a souligné son soutien pour le projet de loi C-22 qui vise, entre autres, à abroger certaines peines minimales pour les infractions de possessions simples de drogues et pour lutter contre la crise des opioïdes : « On parle du consommateur qui se retrouve avec quelques grammes de drogue. On ne veut pas que ces gens-là soient embarqués dans un processus judiciaire qui va les amener à faire du temps en prison, ou peu importe. [...] Il faut traiter les problèmes de consommations comme ce qu'ils sont réellement : des problèmes de santé ».

Des projets d'importance pour la circonscription Rivière-du-Nord
Tout d'abord, le député Fortin a prisé les citoyens de la circonscription

pour leur assiduité durant la pandémie : « Je voudrais remercier tous les gens de Rivière-du-Nord qui ont été exemplaires à mon avis ».

Pour ce qui est du travail fait au sein de sa circonscription, le député Fortin s'est réjoui de la mise en œuvre de sept projets communautaires dans Rivière-du-Nord, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés. L'investissement, d'une valeur de 129 096 \$, servira à briser l'isolement et à encourager le développement des compétences technologiques de nos plus âgés. D'ailleurs, en ce qui concerne les technologies, 413 millions de dollars ont été injectés par le gouvernement fédéral pour le branchement de 200 000 foyers québécois. On pourra espérer qu'une partie de ces fonds seront accordés à la circonscription Rivière-du-Nord qui peine encore à répondre à cette problématique persistante.

Ensuite, le député Fortin a célébré la décision des gouvernements canadien et québécois d'investir chacun 50 millions de dollars dans la compagnie électrique Lion, une entreprise qui se spécialise dans la production de véhicule électrique. Dans une déclaration à la Chambre des Communes, le député avait par

ailleurs exprimé sa grande fierté pour l'entrée en bourse de la compagnie : « Saint-Jérôme a vu naître et grandir cette formidable entreprise qui fabrique des véhicules lourds à zéro émission. Nous sommes fiers de cette réussite et des centaines d'emplois de qualité pour les gens des Laurentides et de partout au Québec et fiers de cette réputation qui dépasse largement nos frontières ».

Finalement, comme le *Journal* l'a souligné dans un article publié dans l'édition de juin 2021, la circonscription a reçu un total de 1 621 166 \$ pour la création de 391 emplois pour les moins de 30 ans dans le cadre du programme Emploi Été Canada.

Ainsi, l'agenda du député aura été bien rempli durant la session parlementaire. Celle-ci s'est d'ailleurs conclue par une victoire sans précédent pour le Bloc québécois alors que sa motion, qui invitait la Chambre des Communes à prendre acte que les Québécoises et les Québécois forment une nation dont la seule langue officielle et commune est le français, ait été adoptée à presque l'unanimité.



Rhéal Fortin, député

Rappelons que le scandale de *WeCharity* avait débuté en 2020 lorsque le gouvernement Trudeau avait choisi l'organisme afin d'administrer la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant, un programme de bénévolat de 900 millions de dollars, pour un contrat d'une valeur potentielle de 43,5 millions de dollars. La décision avait soulevé de

CLINIQUE de DENTUROLOGIE
Sainte-Adèle

- Urgence réparation 7 jours sur 7 •
- Prothèses de précision •
- Esthétique et sourire naturel •

1405, boul. Sainte-Adèle
Sainte-Adèle • Tél: 450-745-0339

www.cliniquedenturo.com

Diane Lacelle d.d.
et Yvan Bouret d.d.

DÉJÀ 4 ANNÉES AU CŒUR DE VOTRE COMMUNAUTÉ

Équipe St-Amour
2730, boul. du Curé-Labelle, Prévost
450 335-2611

equipestamour.com

L'ÉQUIPE ST-AMOUR TRÈS PRÉSENTE DANS NOS COMMUNAUTÉS